

CONSEIL DE QUARTIER MONNAIE

Réunion du mercredi 22 novembre 2023

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Ile de France, en date du vendredi 10 novembre 2023, les membres du Conseil de Quartier Monnaie se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles FLOBERT, le mercredi 22 novembre 2023 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, Président ;

Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement ;

Madame Agnès CAPORAL, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Laurent ALLARD (Association des parents d'élèves de l'école Jardinnet).

3^e collège (Habitants) :

Madame Delphine ESSERTEL, membre titulaire ;

Madame Patricia AURIAU, membre titulaire ;

Monsieur Amaury DE MENTHIERE, membre suppléant ;

Monsieur Michel LERNOUT, membre suppléant.

Membre excusé ayant donné pouvoir :

Madame Alix CANNAMELA, représentante de l'association « SOS Bruit Paris 6^e » donne son pouvoir à Monsieur Charles FLOBERT, Président du Conseil de Quartier.

Étaient excusés :

1^{er} collègue :

Monsieur Hugues ANSELIN, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue :

Monsieur Claude GUTIERRES (Avenir Quartier Latin) ;

Madame Marie-Antoinette RIVET (Solidarité Nouvelle pour le Logement).

3^e collègue :

Monsieur Vincent ROUXEL, membre titulaire ;

Monsieur Pierre ZAWIERUCHA, membre titulaire ;

Monsieur Pascal SCHUSTER, membre suppléant ;

Madame Ginette JAUREGUIBERRY, membre suppléant.

Introduction :

Le Président accueille les membres du Conseil.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18H45.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2023 ;
2. Retour sur le budget participatif ;
3. Point sur les projets de pochoirs C215 et d'installation de cendriers de rue ;
4. Points divers ;
5. Remerciements aux membres du Conseil de Quartier pour leur implication pendant ces trois ans.

En préambule, le Président rappelle que cette séance est la dernière de cette mandature et remercie chaleureusement les Conseillers pour leur implication durant ces trois années où le Conseil a pu agir à son niveau pour améliorer la qualité de vie du quartier.

Il annonce que le lampadaire de la place Saint-André des Arts a été remplacé suite au signalement qu'il avait adressé il y a un an au service concerné. Les Conseillers s'en réjouissent.

Delphine ESSERTEL regrette que la fresque de la place Saint-André des Arts au niveau de la façade ne soit toujours pas restaurée. Le Président rappelle qu'il avait adressé un courrier à la propriétaire de l'œuvre mais qu'à ce jour il n'a toujours pas reçu de réponse de sa part. Il évoque l'idée d'écrire aux ABF, étant donné la spécificité historique de cette place. Les Conseillers abondent dans son sens. Le Président espère trouver une solution et précise qu'il va suivre ce dossier.

Il indique par ailleurs que lors de la prochaine séance, il proposera d'organiser une marche exploratoire pour recenser les points tag du quartier et précise qu'il va se renseigner sur les possibilités d'action du service anti-tag par exemple : jusqu'à quelle hauteur peuvent-ils intervenir ? Les Conseillers approuvent cette initiative. Delphine ESSERTEL rappelle que l'application « Dans ma rue » est très efficace pour ce genre de nuisances.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2023

Le procès-verbal de la séance du 6 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

2/ Retour sur le Budget participatif

Le Président rappelle que le vote des Parisiens s'est déroulé du 7 au 26 septembre 2023 et annonce les deux projets retenus :

- la restauration des chapelles Saint-Vincent de Paul et Sainte-Geneviève de l'église Saint-Sulpice ;
- « pour un 6^e arrondissement plus vert » qui prévoit : l'aménagement d'un espace de jardinage et d'une scène d'art paysager dans le square Honoré Champion pour les élèves des écoles élémentaires du Jardinot et Saint-Benoit ; de rendre le jardin situé à l'angle des rues

Litré et Vaugirard plus visible et accessible dans un cadre associatif local en lien avec la crèche ; la réfection des « médaillons » situés sur le terre-plein du boulevard Raspail ; le réaménagement partiel du square Ozanam et l'installation de brumisateurs urbains.

Il précise que le projet de jardinage pour les écoliers Saint-Benoit et Jardinnet au square Honoré Champion compris dans le projet global « Pour un 6^e arrondissement plus vert » et à l'initiative de l'association des parents d'élèves de l'école Jardinnet représentée par Laurent ALLARD, sera donc réalisé. Ce dernier est très satisfait.

3/ Point sur les projets de pochoirs C215 et d'installation de cendriers de rue

Le Président rappelle que les Conseillers ont choisi de représenter Pablo Picasso au 2 de la place Saint-Michel et Sophie Germain au 10 de la place Saint-Michel côté rue. Il annonce que ces œuvres seront réalisées par l'artiste C215 avant la fin de l'année 2023.

Concernant les projets d'installation de cendriers de rue et de dispositifs anti-urine, il signale qu'ils seront repris lors de la prochaine mandature.

4/ Points divers

Michel LERNOUT constate la présence de SDF dans certains secteurs et se demande comment agir pour résoudre cette problématique. Le Président explique qu'il est très compliqué de trouver des solutions et précise que la présence d'enfants permet d'agir davantage. Il ajoute que les escroqueries à la signature sont surveillées par la Police qui patrouille dans ces secteurs régulièrement.

Delphine ESSERTEL constate une nette amélioration de la situation du passage de l'hirondelle depuis sa fermeture. Le Président ajoute qu'un ravalement est prévu.

Patricia AURIAU annonce que la poubelle manquante à l'angle des rues Callot et Mazarine a bien été réinstallée, elle regrette simplement que l'ancien modèle ait été choisi. Elle fait part également de trois pieds d'arbre en mauvais état et dangereux au niveau du 122 au 128 du boulevard Saint-Germain. Elle signale qu'une personne âgée s'est fracturée le nez en trébuchant sur l'un d'entre eux. Le Président indique qu'il va transmettre ce signalement au service compétent.

Concernant les terrasses, il rappelle que le Maire du 6^e a souhaité annexer une charte spécifique au secteur « Buci-Seine » au Règlement des étalages et des terrasses. Cette dernière a notamment permis de peindre des lignes blanches au sol indiquant leur limite d'implantation. Les Conseillers soutiennent cette initiative et constatent qu'elle fonctionne bien.

Laurent ALLARD remarque une amélioration de la rue des Poitevins qui est plus agréable, il précise qu'elle a bénéficié des travaux de la rue Danton.

5/ Remerciements aux membres du Conseil de Quartier pour leur implication pendant ces trois ans

Le Président indique que cette séance est la dernière de la mandature et précise que le tirage au sort pour le renouvellement des membres du collège « Habitants » de chacun des 6 Conseils de Quartier s'est déroulé le lundi 13 novembre 2023. Les nouveaux Conseils de Quartier se réuniront pour leurs premières séances au 1^{er} trimestre 2024 après la désignation des 1^{ers} et 2^e collèges par le Maire du 6^e et le Conseil.

Il remercie une nouvelle fois les Conseillers pour leur travail et leur investissement. Il regrette de ne pas avoir trouvé un espace à végétaliser malgré la demande du Conseil au service concerné et il annonce poursuivre ce projet lors de la prochaine mandature. Michel LERNOUT et Laurent ALLARD évoquent le coin à l'angle en face de l'école maternelle Saint-André des arts. Le Président propose d'étudier ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, Charles FLOBERT lève la séance à 20h20.

Charles FLOBERT

Président du Conseil de Quartier

